

## Justificatif de Parution

N° d'annonce: LDL-437423200

Nous soussignés, Le Dauphiné Libéré SA représenté par son directeur général, Christophe VICTOR , déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 28/11/2024

Support de parution : ledauphine.com

Département de parution : Alpes-de-Haute-Provence



### Avis au public Département des Alpes de Haute-Provence Enquête publique sur la Modification n°1 du PLU

Par arrêté municipal n°350/2024 du 21 Novembre 2024, Le Maire de Barcelonnette a ordonné l'ouverture de l'enquête publique concernant la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

M. Michel MILANDRI a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le président du Tribunal Administratif de Marseille par décision du 18 Novembre 2024.

L'enquête se déroulera à la mairie du **Lundi 16 Décembre au Lundi 30 Décembre 2024 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture les de la mairie (Du Lundi au Vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00) pour une durée de 15 jours. Le dossier est consultable sur un poste informatique et sur le site internet de la ville à l'adresse suivante : <https://www.ville-barcelonnette.fr/modification-n-1-plu.html>

**Le commissaire enquêteur recevra à la mairie les :**

- **Lundi 16 Décembre 2024 de 9h à 11h30h et de 13h30 à 16h**
- **Vendredi 20 Décembre 2024 de 13h30 à 16h**
- **Lundi 30 Décembre 2024 de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h (Clôture de l'enquête)**

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à Mairie de Barcelonnette - A l'attention de M. le Commissaire enquêteur - Enquête publique M1 PLU - 1 Place Valle de Bravo - 04400 BARCELONNETTE ou par mail : [enquetepublique@ville-barcelonnette.fr](mailto:enquetepublique@ville-barcelonnette.fr)

Ces observations et propositions seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête et seront accessibles sur le site Internet pendant toute la durée de l'enquête.

La personne responsable du projet de Modification du PLU est M. Yvan BOUGUYON, Maire. Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie. Des informations pourront être demandées auprès du secrétariat de mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, pendant une durée d'un an.

A l'issue de l'enquête, l'autorité compétente pour prendre les décisions d'approbation est le Conseil Municipal.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant la durée de l'enquête.

Le Maire,  
Yvan BOUGUYON



437423200

Lien de l'annonce : <https://www.eurolegales.com/Annonce/Information/Alpes-de-Haute-Provence/Le-Dauphine/Enquete-publique-modfication-n-1-du-PLU.html>



Christophe VICTOR

Directeur Général

DIRECTION GÉNÉRALE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Victor', written over the text 'DIRECTION GÉNÉRALE'.